

NOTE

SUR L'INVASION DES SARRASINS

DANS LE LYONNAIS

PAR

AIMÉ VINGTRINIER



LYON

IMPRIMERIE D'AIMÉ VINGTRINIER

Rue de la Belle-Cordière, 14.

—
1862

NOTE

SUR L'INVASION DES SARRASINS

DANS LE LYONNAIS

PAR
AIMÉ VINGTRINIER



LYON
IMPRIMERIE D'AIMÉ VINGTRINIER
Rue de la Belle-Cordière, 14.

—
1862

The Project Gutenberg eBook of Note sur l'invasion des Sarrasins dans le Lyonnais

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Note sur l'invasion des Sarrasins dans le Lyonnais

Author: Aimé Vingtrinier

Release date: November 21, 2013 [eBook #44242]

Most recently updated: October 23, 2024

Language: French

Other information and formats: www.gutenberg.org/ebooks/44242

Credits: Produced by Laurent Vogel, Bibimbop and the Online Distributed Proofreading Team at <http://www.pgdp.net> (This book was produced from scanned images of public domain material from the Google Print project.)

***** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK NOTE SUR
L'INVASION DES SARRASINS DANS LE LYONNAIS *****

— Note de transcription —

À l'exception des erreurs clairement introduites par le typographe, et des corrections suivantes, le texte d'origine est inchangé.

- p. 13: «,» remplacée par «;» dans «; à une faible distance»,
- p. 20: ajout d'un guillemet ouvrant devant la première note de bas de page (numérotée 18 dans cette édition électronique).

NOTE
SUR L'INVASION DES SARRASINS
DANS LE LYONNAIS.

Lyon. — Typ. d'A. Vingtrinier.

NOTE
SUR L'INVASION DES SARRASINS
DANS LE LYONNAIS

PAR
AIMÉ VINGTRINIER

.... Au surplus, le fait de l'incendie se déduit si naturellement de la présence des Sarrasins, constatée par la nomenclature locale, que l'on pourrait déjà se rendre à cette évidence lors même que la légende latine ne nous y autoriserait pas. Tout le pays est couvert de noms mauresques.

DÉSIRÉ MONNIER, *Annuaire du Jura*,
1842.

La tradition elle-même n'a recueilli que des contes sur les conquêtes et les talents des Sarrasins.

CHAMBEYRON, *Recherches
historiques sur la ville de Rive-de-
Gier*.





LYON
IMPRIMERIE D'AIMÉ VINGTRINIER
Rue de la Belle-Cordière, 14.

1862

NOTE
SUR L'INVASION DES SARRASINS
DANS LE LYONNAIS.

Un des évènements les plus graves de l'histoire de France, dont les conséquences ont failli changer non-seulement la face de notre pays, mais de la chrétienté tout entière, l'envahissement du pays des Visigoths et des Francs par les conquérants arabes a été si peu ou si mal décrit qu'on ne sait aujourd'hui où s'enquérir des détails de cette épopée, et que tout manque à l'investigation du savant.

Un samedi de la fin d'octobre 732, dit M. Henri Martin, le 3 octobre 732, disent quelques autres écrivains, Abdérame fut vaincu, dans les plaines de Poitiers, par le célèbre chef austrasien Charles-Martel; la déroute des Arabes fut affreuse; leur camp, rempli de richesses, fut pillé, et eux-mêmes eurent une peine infinie à regagner Narbonne ou à traverser les Pyrénées; pour ce premier fait, c'est à peu près tout. Arabes et chrétiens gardent sur

cette défaite un prudent silence. Et cependant la France était sauvée, le christianisme restait possesseur du continent européen, et la fortune du Prophète avait reçu un échec dont la honte ne devait jamais s'effacer.

On sait encore vaguement que Lyon, Mâcon, Autun furent pris et ravagés, que la ville d'Auxerre eut le même sort; que sa citadelle résista; enfin que l'archevêque de Sens repoussa et mit en fuite les envahisseurs; mais là aussi les dates précises et les détails nous font défaut. D'ailleurs le vaillant prélat n'eut-il affaire qu'à une troupe de fourrageurs traversant la France par l'Aquitaine et l'Orléanais avant le désastre de Poitiers, et venue, par hasard, se heurter aux murs de sa petite cité, comme l'avance M. Henri Martin^[1], ou eut-il à repousser cette armée formidable d'Athim et d'Amorrhée^[2], venue, quatre ans plus tard, par la vallée du Rhône, pour attaquer les Francs au centre de leur puissance, comme le soutiennent nos vieux chroniqueurs bourguignons? les Arabes, qui devaient atteindre bientôt à une si haute civilisation, vinrent-ils en conquérants ou en ravageurs? voulaient-ils piller ou coloniser? détruisirent-ils dès leur premier choc toutes les cités qu'ils trouvèrent sur leur passage ou ne s'attaquèrent-ils qu'aux biens du clergé? les avis sont partagés, ou plutôt l'histoire moderne n'a pas d'avis. Nul écrivain ne paraît attacher quelque importance à ces détails. Moins dédaigneux, nous allons essayer de nous prononcer, et dès l'abord nous ne cacherons point nos sympathies pour nos vieux chroniqueurs, et cela uniquement parce qu'ils habitaient le pays où ces terribles événements se sont passés.

L'histoire écrite au fond d'une bibliothèque, avec l'aide de copistes et de collectionneurs qui cherchent des dates et vous préparent vos matériaux, pourra bien briller par un plan vaste, une philosophie sévère, un style magique et des qualités d'ensemble qui assurent la vogue à votre ouvrage et l'immortalité à votre nom; mais si les grands faits sont rapportés d'une manière satisfaisante, combien de détails vous échappent! combien d'erreurs vous répétez avec vos devanciers^[3]! Aujourd'hui la science commence à vouloir visiter elle-même les lieux qu'elle décrit. Elle suit pas à pas la marche des armées, cherche le gué des rivières, tourne le flanc des montagnes et voit pourquoi telle invasion s'est arrêtée. Des hommes spéciaux font l'histoire d'une cité ou d'une province et, en face d'un champ de bataille, comprennent le choc des bataillons, voient fuir les vaincus,

campent ou marchent avec les vainqueurs. La chronique du château explique celle de la contrée, la tradition vient en aide aux documents écrits; l'histoire provinciale se forme, et, sous le contrôle de l'homme du pays qui a vu, l'histoire générale se complète ou se rectifie, l'obscurité se dissipe, et le savoir patient trouve enfin la vérité.

Pour connaître ce qu'a été le séjour des Sarrasins dans nos contrées, il faut, non pas consulter les érudits, surtout ceux qui ont écrit loin de nous, mais aller de chaumière en chaumière, des marécages de la Dombes aux flancs escarpés du Jura. Là, tout vous rappellera le passage, les triomphes ou les défaites de ces guerriers que le fanatisme amena du fond des déserts de l'Asie, et dont la grande histoire a si bien perdu les traces qu'elle ne sait plus où les trouver. Une lettre de Leidrade à Charlemagne nous apprend qu'il relève les monastères détruits par les Sarrasins; la Chronique de l'abbaye d'Ambronay atteste que le monastère, fondé par saint Maur, l'église consacrée à la Sainte-Vierge et la statue, objet de la vénération des fidèles, ont été renversés par les païens. Ces païens n'étaient pas les Hongrois venus deux siècles plus tard, puisque saint Barnard avait déjà, en 803, reconstruit la chapelle et le couvent. L'histoire de Lyon nous apprend que les recluseries de la Platière et de Saint-Clair, les églises de Saint-Georges et de Saint-Paul, les abbayes déjà célèbres de Saint-Pierre et de l'Ile-Barbe étaient tombées sous les coups des sectateurs du Coran, mais ni M. Henri Martin ni nos autres historiens ne nous disent quel fut le sort des armées musulmanes après les derniers triomphes de Charles-Martel; M. Reinaud ne croit pas que des tribus sarrasines aient pu rester parmi nous, et M. Pilot met au nombre des fables la prise de Grenoble par les Maures et la présence de bandes sarrasines dans les montagnes du Dauphiné.

Quant à nous qui, au fond de nos vallées, avons vu ces familles au teint brun, aux coutumes bizarres, au nom sans contredit oriental, et qui se disent elles-mêmes d'origine arabe, nous croyons qu'on pourrait compléter ce que l'histoire ne dit pas ou rectifier ce qu'elle avance d'erroné. Les tribus arabes n'ont pas regagné l'Espagne, et cependant elles n'ont pas été anéanties par les Francs. Poursuivies par un ennemi supérieur, elles ont traversé la Saône et se sont réfugiées dans les marécages de la Dombes, les forêts de la Bresse ou les gorges escarpées du Jura et du Dauphiné; la preuve, c'est qu'elles y sont encore. Si l'homme qui écrit l'histoire d'un peuple ne peut approfondir tous les faits, si l'écrivain systématique nie, de parti pris, ce qui lui paraît

singulier ou bizarre, c'est aux esprits moins vastes ou moins entiers à descendre dans ces infiniment petits qui auront peut-être aussi un jour leur utilité et leur importance.

Battus à Poitiers, qu'ils traversaient en allant s'emparer du trésor de Saint-Martin, et bien avant d'avoir atteint cette Neustrie qu'on leur avait dite si opulente et si bonne à ravager^[4], les Arabes et les Bérébères, après à la conquête, avides de pillage et ardents à se venger, après avoir, pendant quatre ans, réparé les désastres de leur défaite, attaquèrent le pays des Francs par la partie orientale, plus facile à envahir. D'immenses renforts accourus de l'Afrique et de l'Asie avaient couvert l'Espagne, franchi les Pyrénées et s'étaient répandus dans cette Septimanie où déjà plus d'une fois les Visigoths leur avaient tendu la main^[5]. Organisés en vue de toutes les prévisions; accompagnés de leurs femmes et de leurs troupeaux comme pour coloniser^[6], mais surtout fiers d'une cavalerie nombreuse et sans égale, les Arabes remontèrent le cours du Rhône sans presque livrer de combats^[7]. La Bourgogne, écrasée par le despotisme et l'avidité des Francs, ouvrit ses portes aux musulmans qu'elle reçut presque comme des libérateurs^[8]. Le clergé seul protesta contre les propagateurs d'une religion nouvelle, et le clergé seul eut à subir les lois de la guerre avec une impitoyable rigueur. Les juifs surtout firent cause commune avec les musulmans, et leur influence, puissante dans toutes les cités, ne contribua pas peu à faciliter l'envahissement du pays^[9]. A Loudun, comme ils appelaient Lyon, les musulmans s'emparèrent des biens de l'Église, renversèrent les couvents^[10], mais respectèrent la population; le culte extérieur fut seul défendu, les mœurs et les lois furent conservés^[11]. Suivant leur tactique, et pour ne pas affaiblir leur armée, les Arabes confièrent la garde de la cité aux juifs et à quelques seigneurs bourguignons, et, comme force morale, laissèrent un poste de cavaliers autour du drapeau musulman. Ici, particulièrement, l'histoire est muette, mais la tradition parle, et grâce à elle on peut encore suivre le fil des événements.

Lyon était déjà une ville puissante qui, en se soulevant, aurait pu écraser même une forte garnison. Il n'eût pas été prudent de confier à son incertaine amitié la vie ou la liberté des soldats laissés à la garde du drapeau; mais Lyon est arrosé par deux larges fleuves; des collines l'entourent: sur quel point dut s'établir le poste arabe qui devait maintenir la paix de la cité,

assez près pour savoir les nouvelles, assez loin pour ne pas être envahi par la révolte? les livres ne le savent pas, mais les gens de la campagne le savent, et c'est d'eux que nous l'avons appris.

Plus haut que la vieille ville gauloise, assise entre le premier confluent de ses deux fleuves; plus haut que le faubourg moderne de la Croix-Rousse, qui n'existait pas alors, la montagne allongée que le Rhône et la Saône entourent perd de sa largeur; on dirait que les deux fleuves amoureux, impatients de s'embrasser, ont fait un effort pour s'unir avant d'avoir à baigner les murs de la ville; en cet endroit fut jadis une villa romaine; aujourd'hui un riche et gracieux village y répand ses maisons. Un double chemin descend d'un côté au Rhône, de l'autre à la Saône; le Mont-d'Or s'étend vis-à-vis, comme un rideau. On a nommé Caluire, c'est là que s'élevait le drapeau du croissant.

Le camp arabe, gourbis ou tentes, était là, en effet, dans une admirable position, non loin des rivières, à l'abri de toute insulte, dominant l'espace, et prêt à s'envoler au rapide galop de ses coursiers si un danger sérieux l'eût menacé. Un conquérant voulant garder Lyon avec une poignée de soldats, ne pourrait choisir un meilleur emplacement; et, en effet, aujourd'hui même, c'est non loin de Caluire que le gouvernement français a établi le camp qui lui répond de la cité, sur l'emplacement où jadis Albin avait campé ses légions. Romains, Français, Arabes, peuples au génie militaire, ont compris que Caluire est la clef de la ville; la topographie n'a pas changé, le secret est resté le même; c'est toujours de là qu'on dominera Lyon.

Nous n'avons pas de preuves *écrites* de ce que nous avançons, mais le mamelon escarpé qui domine la campagne des Brosses, au levant de Caluire, s'appelle la *butte des Sarrasins*; le chemin qui descend au Rhône à travers les Brosses s'appelle la *voie des Sarrasins*; à une faible distance de là, au nord-est, se trouve la *ferme des Sarrasins*.

Les Arabes et les Bérébères envahirent la Bourgondie, et, avides de conquêtes, fidèles à leur mission de convertir le monde, ils se dirigèrent vers le nord à la recherche des soldats de Charles-Martel. L'armée des Francs vaincue, l'Europe appartenait au croissant, c'en était fait de la chrétienté, et le rêve des Musulmans de rentrer dans leur patrie par

Constantinople s'accomplissait; mais avant de rencontrer les fiers soldats de l'Austrasie, les Arabes trouvèrent un ennemi bien plus puissant que les Francs, plus terrible que ces géants couverts de fer qui les avaient vaincus à Poitiers, ennemi dont les historiens n'ont jamais parlé, qui arrêta leur élan, brisa leur vigueur, dompta leur courage et méritait cependant d'être signalé pour avoir, mieux que la massue de Martel, protégé le sol gaulois contre la nuée de ses envahisseurs.

Lorsque le peuple de Dieu prévariquait, lorsqu'il épousait des femmes infidèles et encensait les idoles, l'esprit divin se retirait de lui, ses chefs étaient frappés d'aveuglement, et il était livré sans pitié à la fureur des Amalécites et des Philistins. Lorsque les enfants du Prophète eurent prévariqué à leur tour, lorsque la loi la plus formelle du livre sacré eut été violée dans les caves profondes de la Bourgogne, que le vin eut coulé dans leurs festins, que les tables n'eurent plus horreur de se charger des viandes impures et maudites de la Séquanie, que les lèvres des vrais croyants eurent savouré la chair immonde des porcs du pays des Eduens, c'en fut fait du fanatisme guerrier des conquérants; la gloire du croissant s'éclipsa, l'amour du prosélytisme s'éteignit. Ne cherchez pas ailleurs la cause de la défaite des Arabes; la foi n'y était plus; leur élan incertain ne put emporter la citadelle d'Auxerre, et il vint mourir contre les faibles remparts de la ville de Sens.

Alors, des bruits sinistres circulèrent au milieu des tribus. La jalousie qui avait toujours régné entre les Asiatiques et les Africains se réveilla plus active et plus ardente que jamais. Les Bérébères, les premiers, déclarèrent qu'ils se contentaient des biens de la terre, et que d'autres pouvaient porter la semence de la parole jusque dans les neiges d'Upsal, dans ces lieux reculés et inconnus où Odin était encore adoré comme un dieu^[12]. Alors l'archevêque Ebbon n'eut qu'à se montrer à la tête de ses guerriers; l'effroi des grandes forêts de la Gaule du nord, le souvenir des frais coteaux de Dijon et de Nuits firent tourner la tête en arrière aux cavaliers qui avaient bravé le simoun, traversé l'Afrique brûlante, et qui devaient au départ conquérir le monde^[13]. Leurs escadrons légers se répandirent sur les bords de la Saône, et, quand Childebrand vint à marches forcées, par le centre de la France, couper les renforts qui remontaient le Rhône, il y avait longtemps que l'armée d'Athim et d'Amorrhée n'était plus un danger pour les chrétiens.

Mais que faire de ces hordes souillées? de ces tribus qui n'avaient plus de musulman que le nom? Les ramener en Espagne, en Afrique, en Arabie, peut-être? Montrer aux croyants de Médine et de Damas l'épouvantable spectacle de musulmans ivres de vin ou gorgés des graisses impures des troupeaux de la Séquanie! Un sacrifice était nécessaire, il fut ordonné. L'influence occulte, mais toute-puissante des marabouts et des imans, profita des divisions qui régnaient entre les Arabes et les Bérébères; l'armée fut condamnée à périr, et chaque scheik, chaque émir dispersa ses cavaliers dans les forêts de la haute Bourgogne, les marécages de la Dombes, les rochers du Bugey et du Dauphiné^[14], au milieu desquels, trois cents ans plus tard, les exilés vivaient encore à l'état de nation à part, de peuple séparé et maudit, avec ses lois, sa religion, ses mœurs, et où, aujourd'hui même, on les retrouve avec étonnement soit organisés en villages, soit, plus souvent, comme familles maintenues intactes, sans mélanges avec leurs voisins et ayant conservé sinon le culte, du moins le type physique et moral de la race à laquelle appartenaient leurs pères.

Lorsque Childebrand eut accompli sa mission et campé avec l'avant-garde des Francs sur les bords du Rhône, que l'approche de Charles-Martel eut été signalée par toutes les voix de la renommée, la fureur des musulmans se réveilla, et ils brûlèrent toutes les cités au milieu desquelles ils purent promener leur vengeance. Alors eurent lieu ces atrocités qui remplirent d'effroi les populations, alors on vit ces dévastations dont les siècles ont eu de la peine à guérir les blessures, mais dont ils n'ont pu effacer le souvenir.

Parmi les lieux où on peut retrouver des traces de la fuite des musulmans, lorsqu'ils traversèrent la Saône, nous citerons particulièrement Châlon^[15], Tournus, Boz, Uchizy, Sermoyer, Fleurville, Ozan, Arbigny, Mâcon, Lyon. Plusieurs tribus s'arrêtèrent dès qu'elles eurent mis la rivière entre elles et leurs ennemis; à Pont-de-Veyle, à Louhans, en d'autres lieux encore, on montre la *chaussée* ou la digue des Sarrasins, dénomination qui, si elle ne prouve pas que ces ouvrages leur appartiennent, indique du moins combien leur nom est encore vivant dans le pays. Dans le Bugey, trois villes importantes furent détruites, et deux d'entre elles si complètement, qu'on ne sait où trouver le lieu où elles existaient. Isernore, à la douce appellation, a conservé les ruines d'un temple célèbre; Orindinse a dû s'élever au confluent de l'Ange et de l'Oignin; la ville des Tattes devait être sur les

bords de la Valserine, non loin de Châtillon-de-Michaille. La *Chronique de Saint-Amand*, un des plus anciens documents de l'histoire du Bugey, ne donne que des détails incomplets à cet égard.

Les monastères de Nantua, d'Ambronay et de Saint-Rambert-de-Joux, dans la gorge de l'Albarine, furent renversés. La Franche-Comté, la Savoie, le Dauphiné se couvrirent de ruines. Les histoires de ces provinces donnent de douloureux détails sur les ravages que commirent les Orientaux.

Les tribus qui occupaient Lyon n'épargnèrent pas notre cité. Les troupes en marche et qui avaient dépassé Valence, vinrent se réfugier dans nos murs. Quand elles virent que la fortune devenait contraire et que la cause de l'islam ne se relèverait pas, le pillage, l'incendie et la dévastation assouvirent le besoin de vengeance de ces cœurs ulcérés; Romains, Gaulois, Francs, Visigoths, tous devinrent égaux devant les terribles musulmans, qui n'étaient plus des convertisseurs zélés, mais de farouches ennemis. Ce fut un massacre général, une ruine universelle, et dès lors le peuple de la cité ne prononça plus qu'avec une superstitieuse terreur le nom de cette race maudite de Dieu.

La ville détruite, les hordes musulmanes se retirèrent vers les montagnes à l'orient de Lyon^[16], où elles rejoignirent les autres tribus fugitives; mais désormais indépendantes, elles ne réunirent leurs drapeaux que pour lutter contre les difficultés du moment et pour se frayer un passage à travers les populations belliqueuses de ces contrées. La plaine d'Ambérieu conserve encore plusieurs castramétations qu'on leur attribue^[17]; les montagnes sont pleines de leurs noms; les flots de l'Albarine, comme ceux du Haut-Rhône, baignent la grotte des Sarrasins, la balme des Sarrasins, la chambre, les crèches, les forts, la maison des Sarrasins, et même cette grotte de Roland où fut trouvé, il y a cinq siècles, un cor arabe de la plus magnifique beauté; Seillonas, Ordonnas, Benonce reçurent les colonies africaines; la vallée d'Amby, de l'autre côté du Rhône, vit se dresser un camp formidable que les voyageurs vont encore visiter. La tradition raconte de longs et sanglants combats livrés entre les Séquanes, les Ambarres, les Allobroges et les légers cavaliers de l'Arabie. Ces derniers furent probablement vainqueurs, puisque partout ils parvinrent à se maintenir dans les vallées qu'ils avaient choisies et où sont encore leurs descendants.

Si le paysan qui passe sur la montagne est brun, maigre, avec le regard ardent, un nez aquilin, l'œil enfoncé sous l'orbite; si ses cheveux d'un noir de corbeau ont des reflets bleus au soleil; s'il répond au nom de Babolah, Kaffon, Tabardet, Ciza-Cartet, Ciza-Buiron, Alamercery, ou Galaffre comme un héros de l'Arioste, demandez-lui s'il n'appartient pas à une famille sarrasine, et, l'œil attaché sur vous pour approfondir votre pensée, soyez certain qu'il vous répondra affirmativement.

Messieurs Monnier, Riboud, Guillemot, Lapiere, Fauché-Prunelle, ont réuni de curieux et précieux documents sur le séjour des Arabes dans la Franche-Comté, la Bresse, le Bugey, la Savoie et le Dauphiné; mais ces savants modestes ont fait des chapitres, des monographies, non un livre; les historiens de longue haleine n'ont pas encore utilisé leurs travaux, et, malgré l'ouvrage de M. Reinaud, l'histoire de l'invasion des Sarrasins est encore à faire, surtout au point de vue de nos pays.

L'influence de cette invasion fut grande sur la civilisation de nos contrées. Outre les connaissances pratiques dont la médecine, l'agriculture^[18] et l'industrie profitèrent; outre la bougie, le papier, l'ouate, la bourrache, le tambour qu'ils firent connaître à la Gaule, les Arabes dotèrent la Bresse de cette race admirable de chevaux que les mauvais soins n'ont pu faire dégénérer; de ces volailles que les gourmets ont rendues célèbres^[19]; de ce blé noir, fortune du pauvre, que le Dombiste mange, en pâte légère délayée dans de l'eau ou du lait et cuite légèrement entre deux plaques brûlantes, comme le voyageur du désert; le commerce s'est enrichi de ces chiffres simples et commodes qui ont fait presque oublier la numération embarrassée des Romains; la langue s'est emparée d'une foule de mots dont elle ne pourrait plus se passer, depuis *alambic* jusqu'à *taffetas*^[20]; mais, surtout, il est un nom qui mérite l'attention de l'historien et qui serait une révélation, si l'histoire ne devait accepter qu'avec réserve ce qui lui est appris par les poètes. Voilà ce que dit M. de Lamartine, dans cette prose magique dont lui seul a l'usage et qui est une poésie comme tout ce qui jaillit de sa puissante imagination:

«Quand on chemine à pied de Mâcon à Saint-Claude, on trouve d'abord la Bresse, bocagère et plane comme la grasse Attique, ruisselant d'huile, entre le Pyrée et Athènes.

«L'olivier de la Bresse, c'est le pâle saule qui ne verse que l'ombre légère aux vaches blanches des prairies et qui, tondu tous les trois ans par la serpette de l'émondeur, penche son tronc chauve sur les mares ou sur les étangs. On croit lire une églogue de Virgile: «*O utinam!* et plût aux dieux que je n'eusse été qu'un pauvre émondeur de saules sur les rives du lac ou du Mincio, dans cette laiteuse Lombardie, Bresse de l'Italie!»

«A l'extrémité de cette plaine virgilienne de la Bresse, on rencontre tout à coup, au lieu de l'eau stagnante et fiévreuse des prairies de la Dombes, une rivière bleue comme le firmament de la Suisse italienne, joueuse comme des enfants sur des cailloux, écumante comme l'eau de savon battue par le battoir de la lessiveuse, gazouillante comme une volée de tourterelles bleues et blanches abattues sur un champ de lin en fleurs, jetant ses petits flocons d'écume çà et là, sur son cours, comme ces oiseaux éparpillant leurs plumes en se peignant du bec sur les touffes du lin; on s'arrête, tout étonné, sur la grève des cailloux arrondis par le roulis éternel de cette rivière de montagne, débouchant, tout étonnée elle-même, dans la plaine. On demande son nom au premier batelier qui passe et qui rattache son petit bateau de pêche à un tronc de saule pour verser son filet, frétilant de truites, sur le sable.—C'est la rivière d'Ain, vous dit-il avec un air de fierté locale, la rivière qui descend du Jura et qui donne son nom à toutes ces plaines.

«Si, comme moi, vous avez chevauché dans les déserts et dans les vallées des deux Arabies, vous reconnaîtrez bien vite que les hommes, descendus de Tartarie en Arabie, d'Arabie en Scythie, de Scythie en Hongrie, de Hongrie en Franche-Comté et en Bresse, ont passé par là, ont colonisé ces contrées, et ont imposé, au plus beau fleuve du pays, ce nom arabe et générique d'Ain (l'eau par excellence) dont, en perdant l'accent Aïn, nos pères, moins euphoniques que les Arabes, ont fait Ain, nom rendu guttural et trivial comme le balbutiement à bouche ouverte d'un enfant hébété. C'est le progrès selon la doctrine des *progressistes indéfinis*, ces adorateurs obstinés du temps, qui les dément dans les langues comme dans les choses; ces adorateurs du présent, qui les dévore eux-mêmes, et qui anéantit tout autant de choses humaines qu'il en crée.

«Mais pardon de cette digression déplacée à propos de la rivière d'Ain, à laquelle les Arabes avaient donné un nom sonore comme l'écho des rochers

d'où il tombe en cascades de saphir, et que les Gaulois ont rendu muet comme leur langue de corne et de caoutchouc.

«Après s'être rafraîchie et enivrée comme l'Arabe lui-même au vent, cette rivière, femelle du Rhône, se précipite vers lui en face des plaines du Dauphiné.»

Ainsi donc, croyance poétique et gracieuse, ce serait aux Musulmans que ce torrent bleu, que nos paysans appellent la *grand'rivière*, doit son nom? Ce mot est, dans le désert, le nom de l'eau par excellence; c'est aussi le cristal de l'œil, limpide et pur comme l'eau des fontaines; c'est l'onde, pour nos populations qui n'ont jamais à souffrir de sa privation, Aïn pour la caravane altérée qui voit devant elle la délivrance et la vie. D'après M. de Lamartine, les tribus poursuivies par l'épée de Charles-Martel ont salué ces flots d'un cri de joie; ce cristal si pur, ce miroir étincelant, c'était la barrière infranchissable pour leurs ennemis; c'était la fin de leurs angoisses et de leur terreur; c'était, comme au désert, la délivrance, Aïn, la rivière! Pardonnons la distraction du poète, qui a fait venir nos parrains par la Hongrie et l'Allemagne; acceptons ce baptême dont se porte garant un homme de génie, et voyons-y une preuve de plus du rôle immense que les guerriers de l'Yemen et du Nedjd ont joué dans nos pays.

Mais, diront à leur tour les hommes graves, oubliez-vous le vieux nom, l'antique nom de notre poétique rivière, le Danus des chartes et des cartulaires, le Dain de notre ancien langage, dont la racine paraît être la même que celle du Danube, nom autochtone, imposé, avant les Arabes, par nos pères les Gaulois^[21]? Eh puis! ajouteront les personnes délicates, est-il convenable de s'enorgueillir d'une appellation qui rappellerait un peuple mécréant, souillé de sang, ennemi de notre culte, destructeur de nos lieux saints, enrichi des dépouilles de notre patrie, chargé de la malédiction de nos pères? La première observation seule a du poids, la seconde nous paraît futile.

On n'a point horreur du souvenir des Romains; leurs monuments ont couvert notre sol, et cependant qu'étaient les compagnons de Romulus? d'infames bandits. Qu'étaient les guerriers de César? d'avidés et rapaces conquérants. Qu'étaient nos gouverneurs? des proconsuls, dont le nom est resté comme une tache et une injure. Si, au lieu de maudire chaque trace de

leurs pas sur le sol sacré de la Gaule, on se pare et on se vante des stigmates que nous ont laissés ces cruels dominateurs, toute vérité historique mise à part, toute étymologie réservée, que notre rivière s'appelle Aïn ou Dain, nous ne voyons pas qu'on ait à rougir de ce qui peut rappeler dans nos contrées les compatriotes de Job, d'Avicennes et d'Antar^[22].

Notes de bas de page

[1] *Hist. de France*, tome 2.

[2] «L'émir Othman, l'*Adthima* des chroniqueurs.... l'émir Omar, l'*Amor* de nos chroniqueurs.» (HENRI MARTIN, *Hist. de France*, tom. 2; REINAUD, *Invasions des Sarrasins*).

[3] «Le P. Berthaud et le P. Perry placent l'irruption des Sarrasins en Bourgogne en 719 et 720. Ces dates sont certainement inexactes.» (FOUQUE, *Hist. de Châlon-sur-Saône*).

C'est, à son tour, victime d'une profonde erreur que Victor Fouque, dans son *Histoire de Châlon-sur-Saône*, prétend que la Bourgogne fut envahie de toutes parts par les Sarrasins, commandés *par leur roi Abdérame*.

[4] «L'Espagne fut donnée pour la seconde fois à Abdoulrahman-Ben-Abdoullah-el-Gafiki, l'année de l'hégire 113, et la neuvième du califat d'Accham (731)... Dès que cette révolte fut dissipée, Abdoulrahman résolut de porter la guerre au dehors et d'occuper les Arabes... il se jette dans l'Aquitaine, passe la Garonne et s'empare de Bordeaux... Il traverse le Périgord, la Saintonge, le Poitou... Il pénètre jusqu'à Tours... Eudes implore le secours de Charles-Martel. Ce prince, justement alarmé du danger commun, marche contre les Arabes avec toutes les forces de la Germanie, de l'Austrasie, de la Bourgogne et de la Neustrie.» (CARDONNE, *Hist. de l'Afr. et de l'Esp. sous la domination des Arabes*.)

«Les Barbares essayèrent même de se venger sur les provinces de Charles-Martel de la défaite que ce grand capitaine leur avait fait essuyer quelques années auparavant.

Leurs détachements, *occupant de nouveau Lyon*, envahirent la Bourgogne.« (REINAUD, *Invasions des Sarrazins.*)

On voit que l'envahissement de la Bourgogne suivit la bataille de Poitiers et ne la précéda pas.

[5] «Entreprenans la guerre d'un grand cœur (les Visigoths) appellerent en leur ayde les Sarrazins, encores ennemys des François, pour raison de la perte qu'ils avoient receu devant Tours. Ainsi tous ensemble viennent passer le Rhône... et tirant outre prindrent quasi toute la Bourgogne.» (Guillaume PARADIN, *Annales de Bourgogne.*)

«Alhatan... leur avoit commandé... de venger Abdérame et de se souvenir incessamment de la bataille de Tours. Les chefs qu'il leur donna furent Athin et Amorrhée qu'il jugea capables d'un si grand employ.... Nulle esglise ne fut espargnée. Lyon, Mascon, Auxerre et toutes les villes de la Bourgogne, jusqu'à Sens, furent saccagées.» (CHORIER, *Hist. du Dauphiné.*)

[6] «Le témoignage des plus anciennes chroniques nous assure que les Arabes, en franchissant les Pyrénées, entraînaient après eux leurs femmes et leurs enfants, comme s'ils eussent eu le dessein formé de s'établir sur ce sol nouveau pour eux.» (Noël DESVERGERS, *L'Arabie*, p. 342.)

«Sarraceni cum uxoribus et parvulis venientes...» (WARNEFRID, *Hist. Longobard.*)

[7] «Au moment de ce vaste choc, les Arabes, encore dans la première ferveur de l'Islam, avaient plus d'humanité, de moralité, de lumières que les Franks.» (Henri MARTIN, *Hist. de France*, tom. 2.)

[8] «La Bourgogne paya chèrement sa résistance aux prétentions de Charles; ce royaume fut partagé entre ses partisans les plus dévoués. Les Bourguignons furent exclus de toutes les magistratures et subirent les conséquences d'une invasion étrangère.» (FOUQUE, *Hist. de Châlon-s.-Saôn.*)

«Les bandes teutoniques commirent sans doute, dans cette expédition, de bien grandes violences, et les leudes franks ou germains, qui avaient dépossédé les comtes *romains* ou burgondes, exercèrent une bien brutale tyrannie, car il s'alluma contre le règne des Franks des haines qui ne tardèrent pas à éclater de la manière la plus étrange.» (H. MARTIN, *Hist. de Fr.*, t. 2.)

«737.—Comme Martel estoit usurpateur, chaque gouverneur croyoit avoir droit de lui désobéir et trenchoit du souverain. Mauronte, gouverneur de Marseille, afin d'establiir son indépendance, appella le secours des Sarrazins et leur livra la ville d'Avignon, d'où ils s'espandirent dans le Dauphiné, le Lyonnais et, s'il est croyable, même jusqu'à Sens.» (MEZERAY, *Hist. de France*, t. I, p. 131.)

«Les chefs des Bourguignons se flattèrent de recouvrer leur indépendance en favorisant l'invasion des Sarrasins.» (LATEYSSONNIÈRE, *Recherches hist. sur le départ. de l'Ain*).

[9] «Les Juifs étaient très-nombreux, très-riches et très-forts dans les villes septimaniennes, et ils secondaient partout la conquête arabe de leurs intrigues en représailles des lois tyranniques portées contre eux.» (Henri MARTIN, *Hist. de France*, tom. 2.)

«L'évêque Agobard écrivait à l'archevêque de Narbonne Nibrius: Dieu mercy, il n'y a plus de païens en ce pays, mais il y a quantité de juifs qui demeurent en cette ville et sont répandus dans tous les lieux circonvoisins.» (MENESTRIER, *Hist. cons.*, p. 216.)

[10] «Les Sarrasins, dans leurs invasions, avaient dévasté la plupart des églises et des couvents et avaient aliéné les biens affectés à ces établissements.» (REINAUD, *Invasions des Sarrasins*.)

«L'an 732? Les Sarrasins entrent en Bourgogne, ruinent Autun jusques dans ses fondements. L'église de Saint-Nazaire

fut brûlée avec tous les titres et papiers. Le monastère de Saint-Martin, fondé par la reine Brunehaut et où elle reçut la sépulture, fut pillé et détruit; celui de Saint-Jean-le-Grand eut le même sort.» (Edme THOMAS, *Hist. d'Autun.*)

[11] «Les villes qui avaient capitulé conservèrent leurs comtes goths ou *romains*, leurs lois nationales et l'exercice de leur culte dans l'intérieur des églises, mais à condition de recevoir des garnisons musulmanes, de payer le *kharad*, tribut annuel qui variait du dixième au cinquième des revenus fonciers, et peut-être de livrer leurs chevaux et leurs armes, ainsi que les trésors de l'Église. Les domaines de la couronne et des citoyens morts en combattant les musulmans furent confisqués, probablement avec la majeure partie des biens de l'Église.» (Henri MARTIN, *Hist. de France*, tom. 2.)

«L'exercice libre de la religion chrétienne était garanti dans l'intérieur des églises. Toute église existante devait être conservée; mais il n'en pouvait point être bâti de nouvelles sans l'autorisation du chef musulman.—Les lois anciennes du pays étaient maintenues.» (HUGO, *France monument.*, p. 232.)

«Les conditions imposées par les généraux musulmans aux villes conquises n'étaient ni trop onéreuses ni trop humiliantes, comparées au sort qui, à cette époque de barbarie, pesait sur les habitants des villes tombées au pouvoir d'ennemis chrétiens comme eux.» (HUGO, *France monument.*, p. 232.)

«Dans les cérémonies publiques, à Messine, on déployait deux étendards. Le premier, qui appartenait aux Sarrasins, représentait une tour de couleur noire sur un champ vert; le second, qui servait aux Chrétiens, portait une croix d'or brodée sur un champ rouge.» (EBN-KHALDOUN, *Hist. de l'Afrique...*)

«Abdoulah, conformément à la loi mahométane, et pour éviter l'effusion du sang, offrit la paix à Grégoire en lui donnant à choisir d'embrasser l'islamisme ou de se rendre tributaire du calife.» (CARDONNE, *Hist. de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes.*)

«On sait que de tout temps l'islamisme offrait aux vaincus deux partis: embrasser la foi musulmane ou payer tribut aux vainqueurs.» (EBN-KHALDOUN.)

[12] «Il s'éleva des disputes entre les Arabes de Damas et ceux de l'Arabie-Heureuse, entre les Bérébères et les Modarites, et ils se firent une guerre cruelle.» (HIDJAZI, *Mesheb.*)

«La vérité est que les Berbers sont un peuple bien différent des Arabes, excepté peut-être les tribus des Sanhadjah et des Ketamah, qui, selon moi, doivent être regardées comme parentes et alliées des Arabes. Mais Dieu le sait.» (*Histoire de l'Afrique sous la dynastie des Aghlabites*, par EBN-KHALDOUN.)

[13] «Se sentans estre entrés trop avant en France et craignans d'estre enclos, retournèrent en mesme hastiveté qu'ils estoient venus et retournant en arrière achevoient de brusler et détruire ce qui estoit demouré entier, à ce que Charles-Martel ne trouvast rien d'entier après eux... Ainsi fut toute la Bourgogne mise en ruine par les Visigoths et par les Sarrazins.» (G. PARADIN, *Annales de Bourgogne.*)

[14] «Ravagée par les Huns, les Ostrogoths, les Bourguignons, les Lombards et les Sarrasins... la Maurienne est peut-être de toutes nos provinces celle dont l'histoire présente le plus de péripéties.» (*Travaux de la Soc. d'hist. et d'archéologie de la province de Maurienne*, I^{er} Bulletin, p. III.)

«Ce ne fut qu'au X^e siècle que les Sarrasins coupèrent le rocher sur lequel s'élève la chapelle de sainte Thècle et desséchèrent la plaine.» (L'abbé TRUCHET, *Notice historique sur la commune de Valloires*).

«Les Sarrasins avaient poussé leurs incursions jusque dans nos montagnes (942). Hugues de Provence, roi d'Italie, les chargea de garder les principaux passages des Alpes du nord contre son compétiteur Bérenger.» (DUCIS, *Voies romaines*, Revue Savoisiennne, 15 avril 1861.)

«Nous citerons ensuite ces colons, d'origine évidemment étrangère, qui vivent depuis des siècles isolés dans les marais desséchés de la Bresse.» (ROGET DE BELLOGUET, *Ethnogénie gauloise*.)

[15] Vers 645, le siège épiscopal de Châlon-sur-Saône était occupé par un homme de bien nommé Gratus qui habitait le faubourg Saint-Laurent: déjà à cette époque le faubourg communiquait avec la ville par un pont. Comme à Tournus et à Mâcon, le pont de Châlon servit de passage aux Sarrasins et fut détruit derrière eux.

[16] «Les Sarrasins qui ne purent opérer leur retraite en Provence ou en Septimanie, se réfugièrent dans les montagnes (du Jura et du Dauphiné) et s'y retranchèrent dans des positions inexpugnables. Notre province (Bresse et Bugey) est au nombre de celles qui furent envahies; elle leur servit de refuge en leur présentant des positions naturellement fortifiées.» (Paul GUILLEMOT, *Monog. hist. du Bugey*).

[17] «Parcourons, dans le Bugey, les diverses contrées qui les recèlent, à commencer cette investigation dans la plaine qui s'étend des rivages du Rhône et de l'Ain jusqu'à la chaîne non interrompue des premières montagnes. C'est là que les Sarrasins sont arrivés après avoir saccagé Lyon.» (Paul GUILLEMOT, *Monog. hist. du Bugey*.)

[18] «L'agriculture, en Sicile, dut aux Arabes ses plus grands progrès: le coton apporté par eux des champs syriens, la canne à sucre, le frêne qui produit la manne, le pistachier, etc., etc.» (EBN-KHALDOUN, *Histoire de l'Afrique*.)

[19] *Courrier de l'Ain, la Presse*.

[20] Nous pouvons citer: alcali, alchimie, alcool, algarade, algèbre, almanach, ambre, amiral, mesquin.

[21] «Mots qui se rapportent également au kymrique et au gaélique: *dan*, audacieux, violent.» (ROGET, baron de BELLOGUET, *Ethnogén. gaul.*)

«Si le nom originaire est Ain, c'est un vieux mot celtique qui signifie *source, fontaine*, et qui même a cette signification dans les langues orientales.» (BACON-TACON, *Recherches sur les origines celtiques*, t. I, p. 192).

[22] Voyez Paradin, Chorier, J.-Cl. Martin, Jean Brunet, Lapierre, Thomas Riboud, Lateyssonnière, MM. Paul Guillemot, Chaix, Borel d'Hauterive, Fauché-Prunelle, D. Monnier, etc.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK NOTE SUR
L'INVASION DES SARRASINS DANS LE LYONNAIS ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the

collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with

this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official

version posted on the official Project Gutenberg website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES

EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a)

distribution of this or any Project Gutenberg work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact

links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate.

Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.